

M. Henri COURBOT

Président du Syndicat Professionnel des Entrepreneurs de Travaux publics de France et d'Outre-Mer
Officier de la Légion d'honneur

PAR un décret en date du 25 mai 1954. M. Henri COURBOT, Président du Syndicat professionnel des Entrepreneurs de Travaux publics de France et l'Outre-Mer, a été promu au grade d'officier dans l'ordre national de la Légion d'honneur, avec titres exceptionnels.

M. Henri COURBOT, entrepreneur de Travaux publics, Ingénieur diplômé de l'École spéciale des Travaux publics et Président de la Société des Ingénieurs diplômés E. T. P., s'est spécialisé depuis plus de vingt-cinq ans dans les travaux de fondations, avec utilisation de pieux battus et de palplanches métalliques. Ses brevets relatifs au perfectionnement des palplanches travaillant à la flexion, aux tracés cellulaires en palplanches, aux tirants d'ancrages des palplanches, sont bien connus des spécialistes des questions de fondations. Ils ont été mis en application en France et à l'étranger dans la construction de très nombreux ouvrages de toute importance et notamment de tous les nouveaux ponts sur la Seine à Paris : pont de Neuilly-sur-Seine, pont de Surresnes, pont de Saint-Cloud, pont d'Iéna, pont du Carrousel, pont National, dans la construction de quais en palplanches et

béton armé à Ivry, Corbeil, Alfortville, Bonnières, Cormeilles-en-Parisis, dans la construction de la nouvelle cale du *Jean-Bart* à Saint-Nazaire, dans les fondations des barrages de Meaux et de Génissiat. Le barrage de Roznov en Pologne, des ouvrages d'art de l'autoroute de Lisbonne à Estoril, un barrage sur le Shannon en Irlande et le hangar d'aviation de Port-Liautey ont également été fondés par les procédés Courbot.

A côté de son rôle de constructeur, M. COURBOT se dépense sans compter dans des activités sociales qui lui ont valu l'amitié et la reconnaissance de tous ceux qu'il a contribué à aider. Président de la Commission sociale de la Fédération pendant la Présidence de M. DEHÉ, il présidait en même temps la Commission de l'École d'apprentissage d'Egleton; il était en outre membre du Comité central de coordination de l'Apprentissage et du Conseil d'administration de l'Association paritaire d'action sociale; M. COURBOT est, d'autre part, Administrateur de la Caisse de retraite et de prévoyance des cadres et agents de maîtrise.

Nous le prions de trouver ici l'expression de nos très sincères félicitations pour la haute distinction qui vient de lui être conférée.

